



Aider quelqu'un qui ne va pas bien, ça s'apprend.

 Premiers Secours
en Santé Mentale
France
APPRENDRE À AIDER

Devenez secouriste en santé mentale

2 jours de formation à Metz pour acquérir les bons réflexes

05 et 06 décembre
Participation gratuite

Pour les habitants, les professionnels et les élus du territoire messin

Devenir secouriste en santé mentale, c'est s'engager en tant que citoyen·ne à apprendre comment aider, dès le début de ses troubles, une personne en mauvaise santé psychique.

Organisé dans le cadre du **CLSM**
territoire messin

Avec le soutien du Contrat local de santé de **EUROMÉTROPOLE METZ**

[Programme et inscription au dos >](#)

À l'issue de la formation

Vous comprendrez mieux...

- La santé mentale et en particulier les troubles psychiques.

Vous serez davantage capable de...

- Faire face aux comportements agressifs.
- Appréhender les différents types de crise en santé mentale.
- Mobiliser des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.

Une formation qui privilégie la pratique

La pédagogie participative proposée vous permettra de :

- Revoir vos représentations concernant la santé mentale.
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale.
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise.

Coût de la formation

- Participation gratuite (les 250 € de formation sont pris en charge).
- Déplacement et frais de repas à la charge du participant.

Détail de la formation

14 h sur deux jours

Le programme de formation repose sur l'apprentissage d'un plan d'action pour soutenir une personne qui subit le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants ou qui se trouve en situation de crise.

Demi-journée 1

- Introduction à la santé mentale et aux interventions.
- Introduction aux Premiers secours en santé mentale (PSSM).

Demi-journée 2

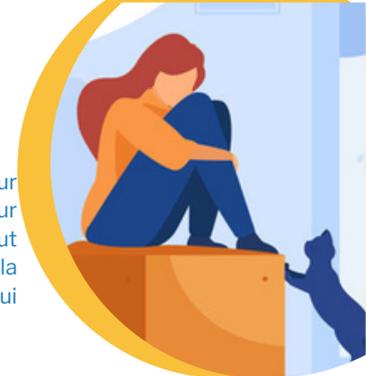
- Le plan d'action pour la dépression.
- Les troubles anxieux.

Demi-journée 3

- Le plan d'action pour les troubles anxieux.
- Les troubles psychotiques.

Demi-journée 4

- Le plan d'action pour les troubles psychotiques.
- Les troubles liés à l'utilisation des substances et le plan d'action.



Comment s'inscrire ?

- Renseignez la fiche d'inscription jointe
- Signez l'engagement à participer

Contact

Stéphane Tinnes-Kraemer
03 87 56 27 68



**Formateur
accrédité**
PREMIERS SECOURS
EN SANTÉ MENTALE FRANCE

stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr

À retourner à : stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Formation organisée dans le cadre du Conseil messin de santé mentale

INSCRIPTION

Habitant	Professionnel / Élu
Prénom :	Prénom :
Nom :	Nom :
Mail :	Fonction :
Téléphone :	Structure :
	Mail :
	Téléphone :

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Fait à _____, le _____

Cochez les cases correspondant à vos réponses.

Je soussigné(e), _____

- m'engage à participer à la formation « Premiers secours en santé mentale » (PSSM) qui se déroulera en salle à Metz sur deux journées consécutives les 5 et 6 décembre 2024.
- Je participe en tant qu'habitant·e / en tant qu'élu·e et m'engage à suivre l'intégralité de la session.
- Je participe en tant que professionnel·le. Mon employeur est informé de ma démarche et accorde mon départ en formation sur mon temps de travail.

La formation PSSM est proposée gratuitement par l'Établissement public de santé mentale Metz-Jury avec le soutien financier de l'Eurométropole de Metz. La délivrance de l'attestation de secouriste en santé mentale est conditionnée à votre présence et votre assiduité sur toute la durée de la formation.

Signature de l'employeur

Signature du participant

À retourner à : stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Formation organisée dans le cadre du Conseil messin de santé mentale

INSCRIPTION

Habitant·e	Professionnel·le / Élu·e
Prénom :	Prénom :
Nom :	Nom :
Mail :	Fonction :
Téléphone :	Structure :
	Mail :
	Téléphone :

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

Fait à _____, le _____

Cochez les cases correspondant à vos réponses.

Je soussigné(e), _____

- m'engage à participer à la formation « Premiers secours en santé mentale » (PSSM) qui se déroulera en salle à Metz sur deux journées consécutives les 5 et 6 décembre 2024.
- Je participe en tant qu'habitant·e / en tant qu'élu·e et m'engage à suivre l'intégralité de la session.
- Je participe en tant que professionnel·le. Mon employeur est informé de ma démarche et accorde mon départ en formation sur mon temps de travail.

La formation PSSM est proposée gratuitement par l'Établissement public de santé mentale Metz-Jury avec le soutien financier de l'Eurométropole de Metz. La délivrance de l'attestation de secouriste en santé mentale est conditionnée à votre présence et votre assiduité sur toute la durée de la formation.

Signature de l'employeur

Signature du participant